



# GUIDE DES BONS USAGES



## SALLE DES FÊTES

COURCELLES-LES-MONTBELIARD



# SOMMAIRE

1 / Tarifs.....	p 3
2 / Composition des locaux .....	p 4
A. Photos.....	p 5
3 / Equipements et fonctionnements .....	p 6
A. Vaisselle.....	p 6
B. Cuisine .....	p 6
C. Mobilier .....	p 7
D. Décoration.....	p 7
E. Sonorisation .....	p 7
F. Sécurité .....	p 8
G. Eclairage .....	p 9
H. Chauffage .....	p 10
I. Déchets .....	p 10
• Mémo Tri .....	p 11
4 / Nettoyage .....	p 12
5 / Consignes fermeture de la salle .....	p 13
Annexe 1 : Inventaire vaisselle .....	p 14
Annexe 2 : Inventaire mobilier .....	p 15
Annexe 3 : Inventaire produits d'entretien .....	p 16
Annexe 4 : Attestation sur l'honneur .....	p 16



# TARIFS

La grille tarifaire est fixée par la délibération 27-2015 du Conseil Municipal.

*Les tarifs peuvent être révisés par le Conseil Municipal d'une année à l'autre.*

Les tarifs des cautions sont ceux fixés par la délibération 13-2022 du Conseil Municipal.

Salle des Fêtes (90m <sup>2</sup> / 80 pers.)	Week-end		
	Tarifs	Caution bâtiments	Caution ménage
Particuliers courcellois	200,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Associations communales	200,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Particuliers hors Commune	450,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Associations hors Commune	450,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Autres organismes	450,00 €	1 000,00 €	150,00 €

**Ces prix sont nets** : eau, électricité et chauffage compris.



# COMPOSITION DES LOCAUX

ESPACES	EQUIPEMENTS
<b>Salle</b>	90m <sup>2</sup> 80 personnes maximum Sono et enceintes (câble jack, CDs, cassettes) Bancs et porte-manteaux Défibrillateur Extincteurs
<b>Cuisine</b>	Ustensiles de cuisine, vaisselles, Percolateur ( <i>machine à café</i> ) (cf. inventaire à compléter) 2 frigidaires Congélateur Micro-ondes Évier plonge Lave-vaisselle (notice affichée au dessus et dans le guide) Four à gaz (notice affichée au dessus et dans le guide) Table et desserte sur roulette
<b>Sanitaires</b>	3 toilettes 1 lavabo
<b>Réserve</b>	14 tables Environ 80 chaises
<b>Nettoyage</b>	Mise à disposition d'ustensiles et de produits d'entretien —> réserve, sanitaires et cuisine.
<b>Extérieur</b>	Poubelles grise et jaune Point R —> rue de la Crue et rue des Lilas Parking du stade et Parking Place Scherrer

# A. PHOTOS



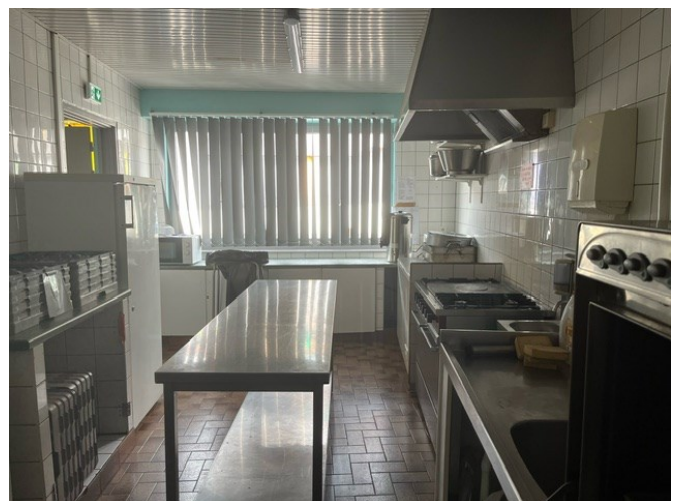
Extérieur



Sanitaires



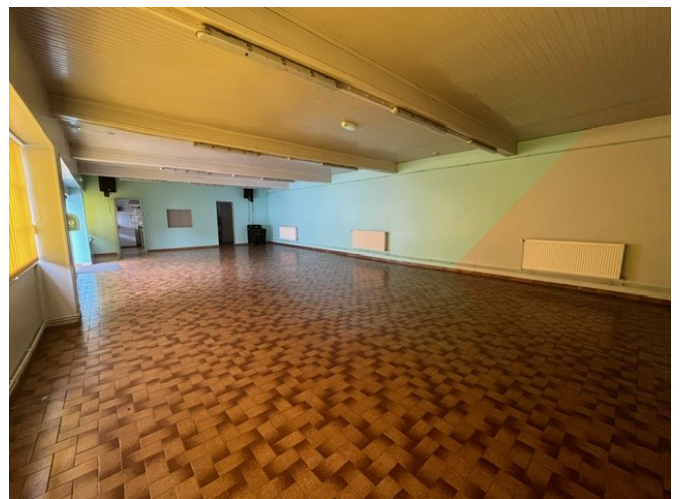
Cuisine



Cuisine



Salle



Salle



# EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

## A. VAISSELLES

La vaisselle est mise à disposition sur demande. Lors de la réservation, vous devrez remplir le document « *Inventaire Vaisselle* » en annexe 3.

Cette demande est à transmettre à la mairie au moins une semaine à l'avance, sans quoi la vaisselle ne sera pas mise à disposition.



Si un article est cassé ou non remis lors de l'état des lieux de sortie, il fera l'objet d'un remboursement. Il ne pourra en aucun cas être remplacé par les locataires de la salle.

## B. CUISINE

La cuisine est équipée comme suit :

- 1 Congélateur (*le laisser sous tension*)
- 2 Réfrigérateurs (*dont 1 avec un mini congélateur intégré*)
- 1 Fourneau avec 6 feux vifs et un four au gaz (*ouvrir la bouteille de gaz et appuyer sur le bouton sous le détendeur pour pouvoir cuisiner. Bien refermer la bouteille de gaz après utilisation*)
- 1 Table desserte
- 1 Table roulante
- 2 Four micro-ondes
- 1 Percolateur pour 80 tasses
- 1 évier de type plonge en inox 1 bac
- 1 lave-main
- 1 lave-vaisselle et ses paniers
- Ustensiles de cuisines
- Vaisselles mise à disposition  
(*cf. remplir l'inventaire*)



**Toutes les consignes d'utilisation sont affichées dans la salle à côté des équipements !**



# EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

## C. MOBILIER



Sont à votre disposition dans la réserve de la salle :

- 14 tables (6 places)
- Environ 80 chaises

**Ranger les tables et chaises à l'identique comme indiqué sur les affiches au mur.**

**Leur utilisation est réservée uniquement pour l'intérieur de la salle.**

## D. DÉCORATION

Il est **formellement interdit** de clouer, percer, scotcher ou d'utiliser quelconque matériel susceptible de dégrader les locaux.

Vous devrez enlever toute la décoration avant de rendre la salle, sans quoi, tout ou partie de la caution pourra être retenue.

## E. SONORISATION

Vous avez à votre disposition dans la salle une ancienne sono dans laquelle vous pouvez mettre des CDs, des cassettes et brancher un câble jack.

Est autorisée l'utilisation de votre propre matériel de sonorisation (*tout en respectant la loi sur les nuisances sonores*)





# EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

## F. SÉCURITÉ

De manière générale, vous devez vous reporter aux consignes de sécurité dans la salle : extincteurs, boîtiers d'alarme, ...

### Numéros d'urgences :



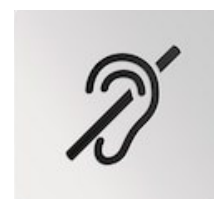
**SAMU : 15**

**POLICE : 17**

**POMPIERS : 18**

**TOUTES URGENCES : 112**

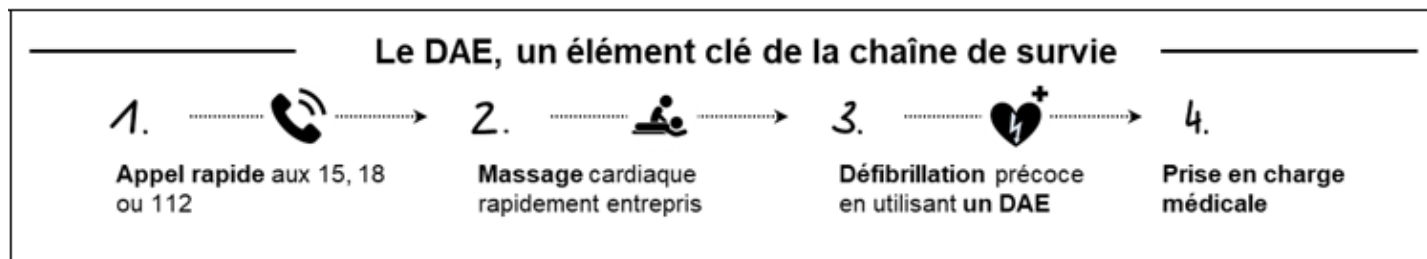
**Numéro d'urgence pour les personnes  
sourdes et malentendantes : 114**



Un défibrillateur avec les instructions d'utilisation se trouve dans la salle principale.



L'appel des secours est impératif avant son utilisation.



**DAE : Défibrillateurs Automatisés Externe**

Il y a également, dans la salle principale, une alarme incendie et des extincteurs.

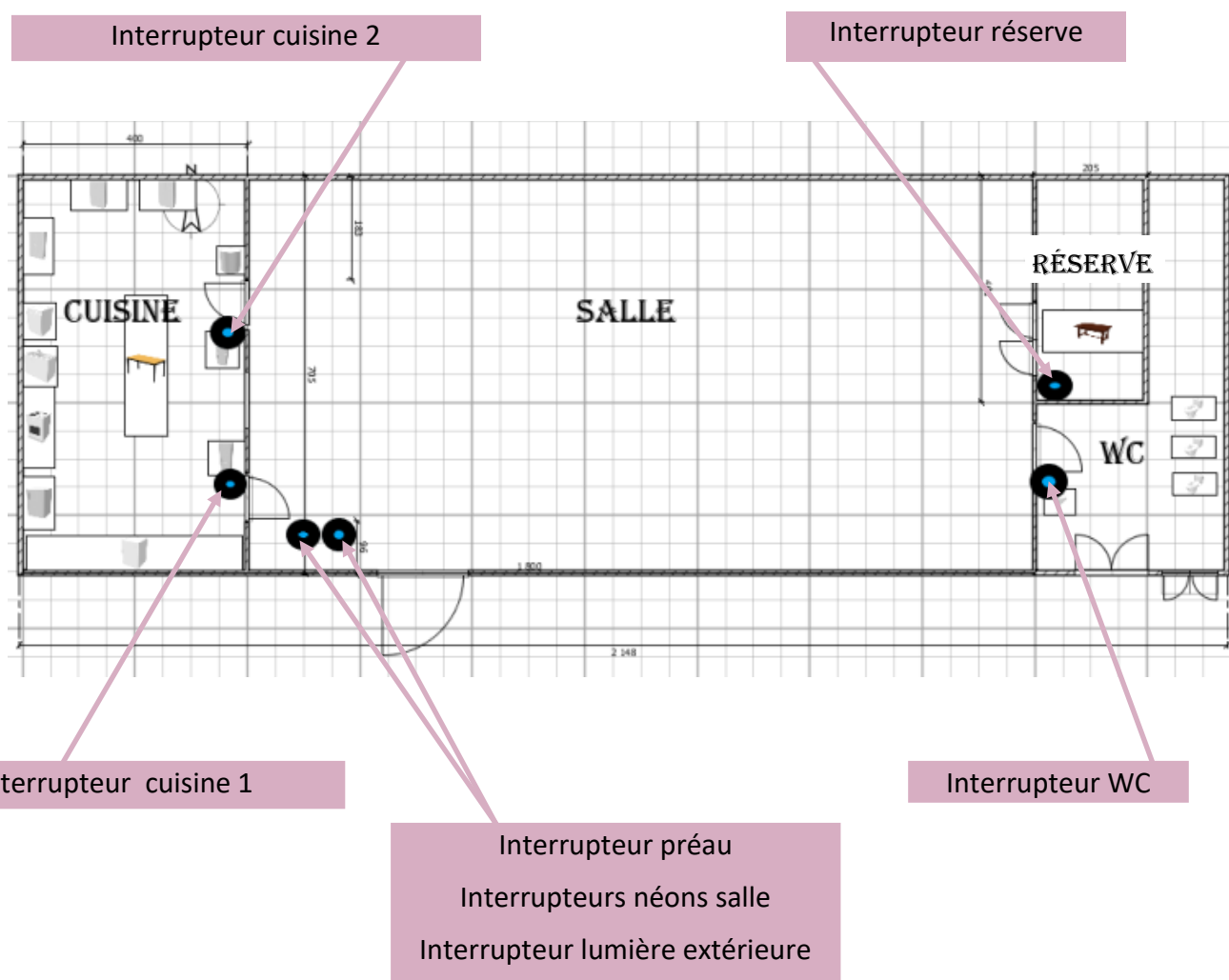




# EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

## G. ÉCLAIRAGES

**Ne pas toucher l'armoire électrique**



**Avant de quitter la salle, veiller à éteindre toutes les lumières**  
*(penser aux lumières extérieures : préau, porte d'entrée, ...)*





# EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

## H. CHAUFFAGE

Le chauffage s'enclenche automatiquement à partir d'une certaine température.

Vous ne pourrez régler que les vannes thermostatiques.

**Il faudra les remettre en position 2 lorsque vous quittez la salle.**



## I. DÉCHETS

Les ordures ménagères devront être mises dans un sac poubelle puis déposées dans la poubelle grise.

Les déchets recyclables devront être déposés dans **la poubelle jaune, en vrac**.

*Se référer au « **Mémo Tri** » de Pays de Montbéliard Agglomération à la page suivante.*

Les emballages en verres devront être emportés et déposés soit dans les **Points Recyclages** (voir photos ci-dessous) soit **à la déchetterie**. Ils ne devront pas être laissés dans la salle des fêtes.

**La mairie se réserve le droit de garder tout ou partie de la caution si des déchets sont retrouvés dans la salle lors de l'état des lieux de sortie.**



Point R—Rue de la Crue



Point R—Rue des Lilas



# OBJECTIF RÉDUCTION DES DÉCHETS

Moins de déchets  
dans ma poubelle,  
c'est possible !

## MÉMO TRI

### EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES

À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC, SANS  
LES IMBRIQUER, BIEN VIDÉS, NE PAS LAVER,  
LAISSER LES BOUCHONS EN PLASTIQUE.



OBJETS EN PLASTIQUE À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

### TOUS LES PAPIERS

LAISSER LES AGRAFES, LES SPIRALES  
ET LES COUVERTURES PLASTIFIÉES.  
FILM PLASTIQUE À DÉTACHER DES REVUES.



MOUCHOIRS EN PAPIER OU ESSUIE-TOUT À DÉPOSER DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

### EMBALLAGES CARTON

EN VRAC SANS LES IMBRIQUER.



GROS CARTONS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

### NOUVEAU ! BAC JAUNE

EN VRAC  
PAS EN SAC



DÈS  
MARS 2023  
LA COLLECTE  
DU BAC JAUNE  
SELON VOTRE CALENDRIER  
DE COLLECTE

sauf POINT RECYCLAGE  
maintenu en secteur  
d'habitat dense

### EMBALLAGES VERRE

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES.



AMPOULE ET VERRE DE VAISSELLE À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

POINT RECYCLAGE



### BIODÉCHETS : DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

COMPOSTEUR  
INDIVIDUEL :  
épluchures, restes de  
repas sauf viande et  
poisson, déchets de jardin.

BIOBORNE AU  
POINT RECYCLAGE :  
épluchures, coquilles, restes de  
repas y compris viande et poisson  
(dispositif en cours de déploiement).



COMPOSTEUR  
INDIVIDUEL



BIOBORNE AU  
POINT RECYCLAGE



Plus d'informations sur  
[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)  
triercestdonner.fr

**M** pays de  
**montbéliard**  
AGGLOMÉRATION  
Plus de services, moins de déchets



# NETTOYAGE

Lors de l'état des lieux d'entrée, vous ferez un point sur la propreté de la salle avec le représentant de la mairie.

Vous devrez rendre la salle **à l'identique lors de l'état des lieux de sortie**, sans quoi la mairie se réserve le droit de garder tout ou partie de la caution « ménage ».

## À votre charge seront :



- Le balayage et nettoyage des sols
- Le vidage des poubelles
- Le lavage et rangement de la vaisselle identique à la façon dont vous l'avez trouvée.
- Le nettoyage des équipements utilisés (lavabo, frigo, plan de travail, tables, chaises, ...)
- La vérification des abords (parking, cours de l'école, préau, ...) afin de débarrasser les éventuels déchets.
- Le lavage des sanitaires
- Le rangement **à l'identique** des tables et chaises dans la réserve

## Matériels à disposition :

- Balai
- Balai à récurer
- Seau
- Éponges
- Sacs poubelles
- Lave-vaisselle
- Produits d'entretien (se référer à l'inventaire)



Vous devez remettre le matériel et les produits à leur place avant la remise des clés.

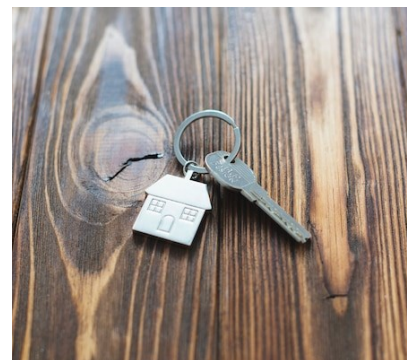
***Le représentant de la mairie se réserve le droit de réaliser un audit des tables et/ou chaises lors de l'état des lieux de sortie.***

# CONSIGNES DE FERMETURE DE LA SALLE



## Lors de la fermeture de la salle, vous devez :

- Éteindre les lumières
- Fermer les fenêtres et tirer les stores
- Mettre les radiateurs sur 2
- Vider et nettoyer les frigos et congélateurs
- S'assurer que la bouteille de gaz est fermée
- Débrancher tous les éléments électroménagers
- Fermer la salle à clé
- S'assurer de l'absence de risques (incendie, inondation, intrusion...)
- Faire une vérification générale de la salle et de ses abords



**Aucuns mégots** ne doit être retrouvé dans la cours de l'école.  
Le cas échéant, la mairie se réserve le droit de retenir une partie de la caution.

# ANNEXE 1

## INVENTAIRE MOBILIER



### Frais de remplacement unitaire

#### En cuisine

1 Congélateur (le laisser sous tension)	80€
1 Réfrigérateur	80€
1 Réfrigérateur avec un mini congélateur intégré)	150€
1 Fourneau 6 feux vifs + 1 four au gaz	300€
1 Table desserte	150€
1 Table roulante	100€
1 Fours micro-ondes	30€
1 Percolateur 80 tasses	60€
1 Allume gaz	5€

#### En plonge

1 évier de type plonge en inox 1 bac	300€
1 lave-main	50€
1 lave-vaisselle et ses paniers	400€

#### En salle

2 porte-cintres sur roulettes	20€ (les deux)
1 sono	50€

#### En annexe

1 Chauffe-eau électrique	150€
--------------------------	------

#### En réserve

80 chaises	15€ / chaises
14 tables	30€ / tables
Ustensiles de ménage	20€

#### Éléments de sécurité

3 Extincteurs	100€
Alarmes	100€
Défibrillateurs	100€

# ANNEXE 2

## INVENTAIRE

### PRODUITS D'ENTRETIEN



#### Pour la cuisine

Liquide vaisselle

Produits pour le lave-vaisselle

Nettoyant surface

Éponges

#### Pour les sanitaires

Nettoyant wc

Brosse wc

#### Pour les sols

Balai

Seau et serpillère

Produits nettoyants sols

#### Divers

# ANNEXE 3

## INVENTAIRE VAISSELLE



Le tableau ci-après indique le nombre d'ustensiles existants pour chaque catégorie ainsi que le coût de leur remplacement s'ils sont perdus, cassé ou en mauvais état lors de l'état des lieux de sortie.

Vous devez indiquer le nombre dont vous avez besoin pour le week-end de location afin qu'on vous les mette à disposition.

Type d'ustensile	Nombre total	Besoin en nombre	Frais de remplacement unitaire	Nombre rendu en bon état
Assiettes plates	80		2 €	
Assiettes creuses	80		2 €	
Assiettes à dessert	80		2 €	
Verres ballon	65		2 €	
Coupes Champagne	100		2 €	
Tasses à café	80		2 €	
Couvelles à fruits	74		2 €	
Fourchettes	80		2 €	
Couteaux	80		2 €	
Grosses cuillères	60		2 €	
Petites cuillères	70		2 €	
Couteau à pain	1		2 €	
Services à salade	4		2 €	
Louches	2		2 €	
Ecumoires	4		2 €	
Grosses Fourchettes	1		2 €	
Grosse marmite avec couvercle	3		15€	
Gros plats rectangulaires	2		15€	
Faitouts	0		15€	
Passoire	1		5€	
Percolateur 80 tasses	1		60€	
Cruches inox	10		5€	
Pichets isothermes	2		10€	
Gros saladiers verre	4		5 €	
Plateaux	8		3€	
Paniers en inox	8		5€	
Plats en inox	8		5€	
Saladiers en inox	5		5€	
Planches à découper	5		3€	





# ANNEXE 4

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

### Attestation de lecture du « Guide des bons usages » de la salle des fêtes

**Document à retourner dûment signer avec le dossier de location, sans quoi la mairie se réserve le droit d'annuler la location.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
atteste avoir pris connaissance du Guide des bons usages de la salle des fêtes de Courcelles-Lès-Montbéliard.

- Je m'engage à respecter les consignes indiquées dans ledit guide dont un exemplaire m'a été remis et un autre exemplaire est en permanence dans la salle des fêtes.
- De plus, je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition dans la salle et à la rendre dans l'état dans laquelle je l'ai eu.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)